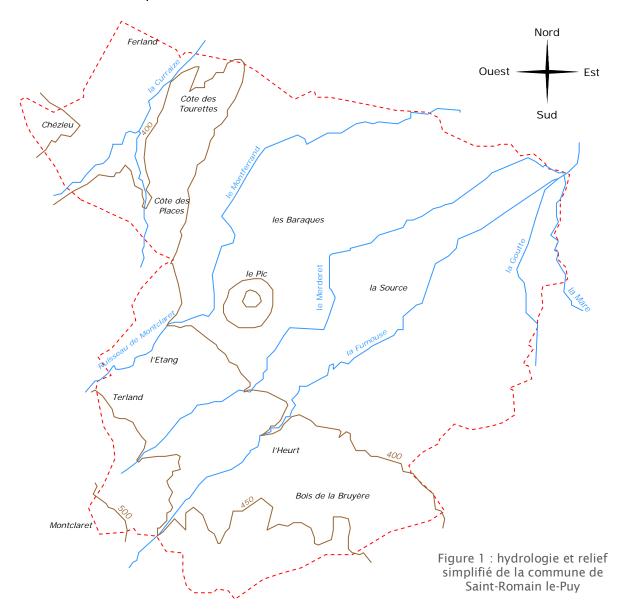
# Bilan des prospections sur la commune de Saint-Romain-le-Puy

## Jacques VERRIER

Saint-Romain-le-Puy se situe sur la périphérie ouest de la plaine du Forez, du côté des monts du même nom, au sud-est de Montbrison. C'est donc un territoire qui se partage entre la plaine et des piedmonts. Les deux tiers nord-ouest forment la partie plane dont la monotonie est interrompue par deux reliefs. Le premier est constitué par le pic de Saint-Romain, émergence basaltique, qui peut-être considéré comme « la carte de visite » de la commune, un des points de référence topographique de cette partie de la plaine du Forez (figure 1).

Le second est une poussée des monts du Forez, d'orientation presque sud/nord, formant une colline bordée de part et d'autre par un ruisseau : à l'ouest la Curraize et à l'est le ruisseau de *Montclaret* puis de Montferrand.

Ce relief est matérialisé sur la figure 1 avec la courbe des 400 mètres au nord de la commune Celui-ci se retrouve sur les cartes sous le nom de *Côte des Places* puis de *Côte des Tourettes*.



Le territoire de Saint-Romain-le-Puy est bordé au nord par la commune de Précieux et au nord-ouest par celle de Montbrison-Moingt. La partie ouest est occupée par les communes de Saint-Georges-Haute-Ville et de Saint-Thomas-la-Garde. Au sud-est nous trouvons Sury-le-Comtal et au sud-ouest Boisset-Saint-Priest. Hormis Montbrison-Moingt, toutes ces communes ont connu des prospections archéologiques systématiques de notre part.

Le réseau hydrologique est dense. Issus des Monts du Forez, six ruisseaux coulent dans le sens sud-ouest/nord-est, hormis la Mare qui suit une direction quasi sud/nord :

- la Curraize, composée de deux bras se rejoignant, traverse la commune au nord. Elle coule à l'ouest et au pied de la colline des Tourettes. Elle a formé une pente abrupte sur sa rive droite et une petite terrasse sur sa rive gauche;
- le ruisseau de Montclaret descend de la commune de Saint-Georges-Haute-Ville par une petite vallée assez pentue. Il coule à l'ouest du pic puis sous le nom de Montferrand oblique à l'est où il quitte la commune pour celle de Précieux et se jette dans la Mare;
- le Merderet prend sa source au sud-ouest de la commune qu'il traverse obliquement en passant à l'est du pic. Il rejoint la Mare au nord-est du territoire en même temps que le précédent et la suivante;
- la Fumouse possède un tracé similaire mais plus au sud-ouest. Elle se jette aussi dans la Mare
- la Goutte coule très brièvement au nord-est de la commune avant de se jeter dans la précédente :
- la Mare coule à la limite nord-est de la commune. Cette rivière ayant reçu l'apport de tous les cours d'eau précédents traverse une partie de la plaine du Forez avant d'aller grossir la Loire aux environs de Montrond-les-Bains.

Nous pouvons noter que cinq de ces cours d'eau se retrouvent et se rejoignent dans l'angle nord-est de la commune. Aujourd'hui, ils sont canalisés mais qu'en était-il dans les temps anciens ? Il semble probable que cette partie basse de la commune devait être plus ou moins marécageuse.

Comme le montrent les courbes de niveau (figure 1), le relief s'étage entre 400 et 500 mètres dans la partie sud-ouest du territoire, sur les pentes du *Montclaret*.

#### L'occupation des sols

Schématiquement, il est possible de diviser le territoire de la commune en cinq grandes zones :

au sud, le relief est occupé en grande partie

- par les bois de *la Bruyère*. Quelques parcelles sont néanmoins en état d'être prospectées :
- à l'ouest, le parcellaire est l'héritier d'un passé viticole. Les parcelles sont petites, parfois regroupées. Un bâti pavillonnaire a commencé à s'étendre mais la prospection était encore possible d'une manière clairsemée :
- au nord se situent les plus nombreuses parcelles cultivées;
- à l'est, les terrains labourés sont nombreux dans la partie nord et plutôt rares dans la partie sud, où règne une forte densité de prés;
- le centre autour du pic est fortement loti.
  On y retrouve le bourg, plusieurs lotissements en périphérie et une importante usine.

Il existe aussi plusieurs petites zones industrielles ou artisanales situées le long de la route départementale qui traverse la commune en diagonale.

Cette occupation des sols, assez mal répartie, a créé au niveau archéologique des terra incognita, vastes zones de prés ou de bois.

## Découvertes archéologiques anciennes

La Bruyère

Les bois de *la Bruyère* ont fait l'objet de plusieurs découvertes. C'est tout d'abord à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle que F. Thiollier indique la présence de silex<sup>1</sup> taillés à la limite de la commune, dans la direction de *Bazourges* (commune de Boisset-Saint-Priest).

C'est ensuite en 1922 qu'est signalée la découverte par J. de Pommerol de deux statuettes en bronze<sup>2</sup>. La première est un faune, en position légèrement renversée, soutenant une outre. D'après sa constitution, les arrachements visibles de métal et les concrétions retrouvées, l'auteur suppose qu'il appartenait à un ensemble plus important, peut-être à des jeux d'eau. La seconde est un pied support représentant une tête ailée de lion. La présence d'une substance résineuse a incité à y voir un élément de candélabre ou de brûleparfums. Un petit canal en bronze (élément de tuyauterie ?) ainsi qu'une céramique à émail noir possédant un décor (céramique métallescente ?) accompagnaient ces statuettes. Pour l'anecdote, c'est un lapin qui, en creusant son terrier, est à l'origine de la trouvaille. En l'élargissant, des tuiles à rebords et des *imbrices* 

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> F. Thiollier: Le Forez pittoresque et monumental. Histoire et description du département de la Loire et de ses confins, Lyon, Impr. Waltener. 1889

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Abbé Bégonnet : *Trouvailles d'objets antiques dans les bois de la Bruyère Saint-Romain-le-Puy*, Bulletin de La Diana, tome 21, pp. 180-182, 1921-1923

en quantité importante, une portion de petit muret en pierres sèches, des céramiques communes et du bois calciné furent aussi découverts.

Plusieurs années plus tard, en 1968/69, des fouilles furent entreprises sur le site par A. Robin<sup>3</sup>. Les premiers éléments découverts appartenaient à la toiture et indiquaient le sort funeste subi par le bâtiment. Sous cette couche de tegulae et d'imbrices se trouvait une couche d'incendie mesurant 5 cm d'épaisseur dans laquelle figuraient quelques morceaux de bois brûlé. La suite des fouilles fit apparaître deux pièces. On pénétrait dans la première (figure 2, note I) par une porte (figure 2, note a) dont les fouilleurs ont retrouvé le seuil et le départ des piédroits. L'ouverture de 1,80 m de large donne accès à la pièce incomplète (un couloir?) de 2,20 m de largeur. Les ferrures et les gonds de la porte ont été retrouvés sur le sol. La seconde pièce (figure 2, note II) forme pratiquement un carré de 3,30 m de côté. Les murs sont bâtis en pierres dégrossies, sauf le mur D, moins épais, construit en pierres sur 0,45 m de hauteur et se poursuivant, par un lit de tuiles à rebords, sur 0,20 m. Il a été interprété comme un mur intérieur. Les murs étaient entièrement enduits d'un crépi en terre glaise tandis que le sol était pavé irrégulièrement par des dalles de pierres plates dégrossies. Dans le mur C, une cavité tapissée en partie de briques a été identifiée comme un possible foyer (figure 2, note b). La fouille de

a C B

Figure 2 : plan d'ensemble des travaux de A. Robin

cet espace a permis de retrouver toute une série de matériel archéologique en place :

- céramiques communes, amphores, céramique sigillée;
- plusieurs ensembles métalliques appartenant soit à des ustensiles de cuisine (crémaillère, chaudron, vase en cuivre, ...), soit à des outils liés au jardinage (binette, ascia, pelle, ...).

Des fouilles ont été pratiquées à l'intérieur de la pièce. La stratigraphie sommaire montre que le sol vierge se trouvait à 1,10 m sous les dalles de pierre et à 2,35 m de la surface du sol. Cette couche recelait une quantité importante de pierres et de tessons. Un mur enfoui, parallèle à ceux en place et dans l'axe du foyer, a aussi été retrouvé (figure 2, note c). Hormis l'orientation, rien ne permet de relier ce mur aux autres structures.

Cet ensemble fut interprété comme étant une petite partie de la pars rustica d'une plus vaste villa gallo-romaine. L'enquête, menée sur site par A. Robin, mit en évidence la présence de tuiles à rebords et d'éléments archéologiques en périphérie et à distance des fouilles :

- au sud proche;
- au nord-est, à plusieurs centaines de mètres;
- au nord, près du château de la Bruyère.

Au niveau datation, le matériel et notamment une coupe en céramique sigillée de type Curle 15 (exemple en figure 3) permet d'avancer une occupation du site au cours du IIème siècle de notre ère



Figure 3 : exemple d'une coupelle en céramique sigillée de type Curle 15

## L'Heurt

Le hameau est situé au nord-ouest du château de *la Bruyère*. Il fit l'objet de la découverte, apparemment isolée, d'une monnaie de l'empereur Constantin<sup>4</sup> (exemple de ce type monétaire en photo 1). Cette trouvaille, assez lointaine, ne peut pas être reliée aux découvertes de *la Bruyère*.

#### Les Places

Au lieu-dit *les Places*, il s'agit d'une mention de la découverte de vestiges antiques et notamment de la tuile à rebords<sup>5</sup>. Les vérifica-

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A. Robin: *Travaux de fouilles sur le site de la Bruyère à Saint-Romain-le-Puy*, Bulletin de La Diana, tome 42, pp. 161-169, 1971-1972

A. Robin: Un habitat rural de l'époque gallo-romaine dans la plaine du Forez, dans Les Villes gallo-romaines : journée d'études du 25/02/1973, Saint-Étienne, CEF, pp. 47-51, 1973

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Don au musée par M. P. Salardon, Bulletin de La Diana, tome 4, p. 191

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> J.-E. Dufour : *Dictionnaire topographique du Forez*, 1946



Photo 1 : monnaie de Constantin I correspondant à la description faite par M. Testenoire-Lafayette de la découverte du hameau de *l'Heurt* :

- au revers, le buste diadémé de Constantin, à droite; légende CONSTANTINVS MAX AVG
- à l'avers, deux soldats casqués, debout, tenant chacun une haste et un bouclier, entre eux, deux enseignes ; légende GLORIA EXERCITVS

tions ont été limitées et négatives par le fait d'une urbanisation importante du lieu-dit.

#### Le Pic

Le sommet du pic était occupé par l'ensemble prieural. Son étude et sa fouille ont fait l'objet d'une publication qui est une réelle référence. Nous nous contenterons de signaler et de reprendre les principales découvertes faites dans les niveaux les plus anciens et pouvant se rattacher à l'Antiquité<sup>6</sup>.

L'occupation ancienne de ce sommet particulier parait aller d'elle-même. Comment les

populations de l'époque protohistorique puis les gallo-romains auraient pu passer à côté d'une si belle situation géographique?

Honoré d'Urfé, dans l'Astrée, y voyait la présence d'un temple dédié à Vénus.

Le Révérend du Mesnil croyait lui aussi à l'existence d'un temple, christianisé par saint Martin<sup>7</sup>. En cela, il mettait en application une légende qu'il avait recueillie. Elle raconte que saint Martin voulant fuir le diable, alors qu'il se trouvait au *Suc de la Violette* (commune de Périgneux), fit un bond jusqu'au pic de Saint-Romain<sup>8</sup>. A cette époque, toujours selon la légende, la plaine était un vaste lac et le pic hébergeait une peuplade de

pêcheurs qui ne connaissaient pas la religion du Christ. Martin convertit les païens et le temple fut transformé en lieu de culte. Il lui fut dédié.

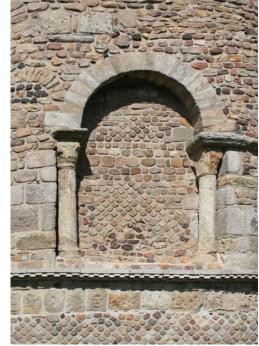
La présence d'un temple n'est pas attestée par l'archéologie et le vocable primitif de saint Martin sur l'église située au sommet du pic ne se retrouve pas dans les textes. Ce vocable est présent mais dans l'église qui se trouve au pied du pic.

Les vestiges archéologiques qui furent mis au jour sont composés par :

- une fosse-dépotoir découverte au pied de l'emmarchement séparant le chœur et la nef. Elle a été datée de la fin de l'empire romain :
- trois sépultures en partie creusées dans le rocher et construites à base de tuiles à rebords. L'une possède des particularités. Elle était constituée par un coffre en tegulae et elle se trouvait sous un épais remblai dans lequel figurait un mortier jaune et des pierres taillées en diamant (moellon d'appareil réticulé?). Le mortier jaune a été retrouvé dans une assise ancienne du mur gouttereau sud. Les tombes ont été attribuées à l'Antiquité Tardive.

Ces éléments indiquent l'existence de monuments ou de bâtiments mais dont la teneur n'est pas discernable. Il faut ajouter de nombreux remplois énumérés lors de l'étude archéologique :





me-Photos 2 : remplois de pierres à trous de louve et appareil réticulé dans les murs de l'église du prieuré

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> I. Parron et J.-F. Reynaud : *L'étude archéologique* dans *Le prieuré de Saint-Romain-le-Puy*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1992, pp. 33-36

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Révérend du Mesnil, 1881

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Révérend du Mesnil : *Pierre à écuelle, Suc de la Violette et légende de Saint-Martin*, Lyon, Imprimerie Rougin-Russand, 1880

- blocs avec des trous de louves (photos 2) ou des traces de crampons;
- fragments d'un autel funéraire;
- fûts de colonnes ;
- utilisation comme briques, de « plateau » de tuiles à rebords.

Comme l'indiquent les auteurs, il n'est pas possible de définir l'origine de ces remplois et de les attribuer à un bâtiment *in-situ*. Il est vrai que la cité *d'Aquae Segetae* (Moingt) pourrait être une origine mais nous pouvons aussi rajouter l'agglomération secondaire de *Chézieu* ou pourquoi pas la villa de *la Bruyère*.



Photo 3 : socle de la croix du bourg

## Croix du bourg

La croix située au bourg, au pied du pic est signalée comme étant le remploi d'un cippe gallo-romain (photo 3). Il n'avait pas été pris en compte lors de l'étude effectuée en 2005¹⁰ où nous avions commencé un inventaire des cippes du Forez. Ce monument possède effectivement des analogies dans la taille, la forme et les moulures. Il possède aussi deux différences principales : l'absence des deux demilunes au niveau de la corniche (mais elle ne sont pas présentes sur les cippes de Saint-Rambert et de Néronde) ; un dé court et massif alors que dans les autres cippes ce dé est nettement plus fin et élancé.

#### Chézieu

Le site de *Chézieu* fait depuis de nombreuses années l'objet de fouilles, de sondages et

de prospection. Les résultats de ces travaux pourraient être à l'origine d'une publication importante. Nous nous contenterons de faire un bref résumé et un historique des travaux et des découvertes, accompagné d'une bibliographie la plus complète possible. Ils font l'objet d'un article à part.

Chézieu est situé à la limite nord-ouest de la commune. Le site archéologique se trouve principalement sur la commune de Saint-Romain-le-Puy mais déborde légèrement sur celle de Moingt/Montbrison au nord et largement sur celle de Saint-Thomas-la-Garde à l'ouest. Il s'agit d'un village datant de la Tène Finale ayant connu une continuité à la période romaine, au moins jusqu'au milieu du Illème siècle de notre ère. Aucun témoin d'une occupation plus récente n'a encore été trouvé sur le site. Il était établi en bordure de la voie Bolène (Feurs-Rodez) et peut-être au carrefour avec une voie se dirigeant au nord vers Moingt et au sud vers Saint-Rambert.

Il y a été trouvé des fragments de mosaïque indiquant un habitat luxueux mais aussi des maisons plus modestes. Des traces d'artisanat sont présentes en prospection : ratés de cuisson, fragments de moules pour la fabrication de céramique sigillée indiquant la présence de potiers ; loupes métalliques en périphérie ouest supposant une activité métallurgique. Les fouilles ont confirmé cette activité artisanale par la découverte en 2001 de plusieurs fours de potiers<sup>11</sup>. L'hypothèse émise au XIXème siècle par V. Durand de voir en *Chézieu*, le quartier économique et artisanal de la cité thermale d'*Aquae Segetae* semble ici prendre tout son sens.

## Les Franches Cuillères

Lors d'une première opération de vérification des sites, en 1993, nous avions élargi la prospection autour de *Chézieu* afin d'essayer de déterminer la surface occupée par le site. Nous avions découvert à environ 500 mètres au nord-est de ce qui était considéré comme la limite de l'agglomération, au lieu-dit les *Franches Cuillères* une concentration de tuiles à rebords et de céramiques romaines (céramique commune, céramique grise avec décor à la molette, céramique sigillée). Les labours avaient fait apparaître au fond des sillons un fragment de sol empierré en galets.

En 2001, le projet de construction de l'usine SOLOVER allait être précédé par des dia-

 $<sup>^{10}</sup>$  P. Chatagneret et J. Verrier : Les cippes gallo-romains en Forez, Bulletin du GRAL n $^{\circ}$  15, 2005, pp. 119-131

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> P. Bet (INRAP)

gnostics de la part de l'Inrap. Ces derniers se révélant positifs, ils furent suivis de fouilles. Les éléments découverts figurent dans le rapport établi sous la direction de P. Bet<sup>12</sup> auquel nous empruntons les principaux résultats des travaux :

- ramassages d'éléments lithiques erratiques datant du Néolithique;
- présence possible d'un habitat de l'Age du Bronze trop abîmé et érodé pour être caractérisé;
- mises au jour d'enclos et de trous de poteaux datant de la période gauloise. La présence d'une ferme bien que non attestée avec certitude reste néanmoins possible;
- fouilles d'une série de bâtiments, de structures sur poteaux de bois, d'un parcellaire avec fossés, de cours, de chemins de desserte datant de la période romaine, plus précisément du Haut-Empire. Un réaménagement se calquant sur les structures anciennes a été attribué au milieu du IIIême siècle de notre ère.

L'archéologue se pose aussi la question que nous nous étions posé lors de la découverte des indices de site : sommes nous en présence d'une structure autonome (ferme ou villa, les éléments découverts ne permettent pas de le définir) ou bien sommes nous dans la continuité de l'agglomération secondaire de *Chézieu* ? Il privilégie la première hypothèse. C'est ce que semble corroborer la prospection au sol qui montre un vide d'indices archéologiques entre les *Franches Cuillères* et l'extrémité est de l'agglomération secondaire, supposée.

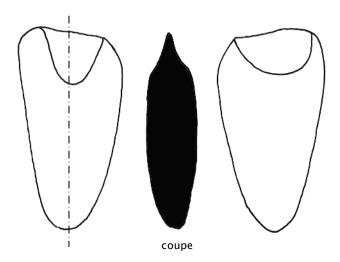
## Les prospections 2010

## Les éléments lithiques

Du matériel lithique a été ramassé en plusieurs points de la commune. Hormis près du lieu-dit de *Ferland* où la densité est importante, ces ramassages sont isolés ou limités à trois ou quatre silex (figure 5).

Le lieu-dit *Ferland* est situé au nord-est de *Chézieu* et des *Franches Cuillères* (figure 5, note 1). Il est d'ailleurs possible de voir une relation entre ce site et les trouvailles faites dans les fouilles de 2001 (figure 5, note 2).

Sur la parcelle concernée, les silex bruts sont assez nombreux. Ils ont sans doute été





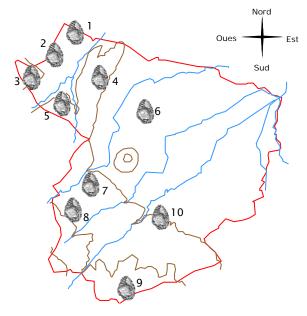
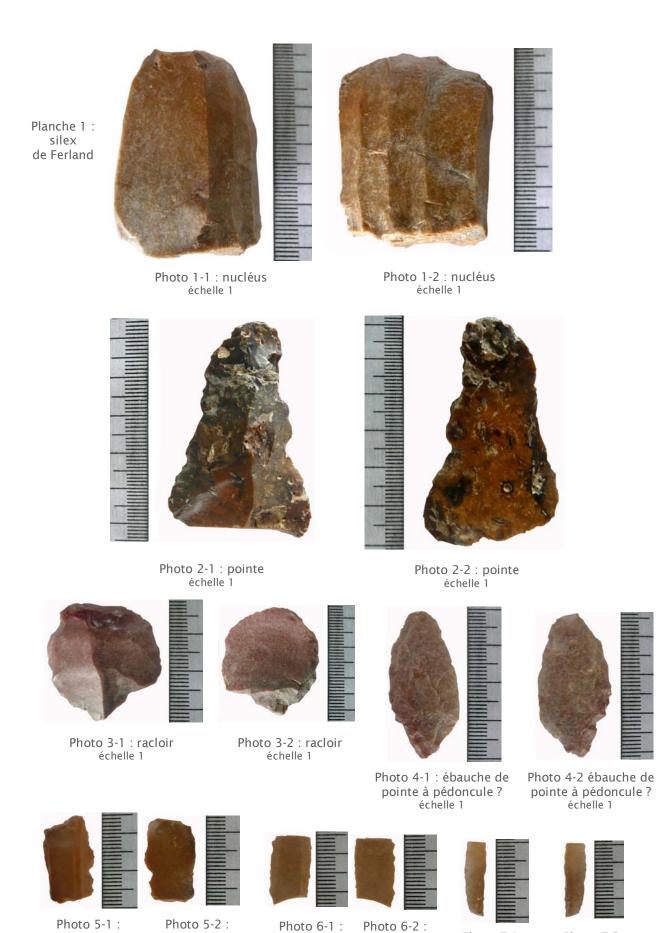


Figure 5 : les ramassages de silex groupés ou isolés sur la commune de Saint-Romain-le-Puy

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> P. Bet : Rapport de fouilles, *Le site protohistorique et gallo-romain des Franches Cuillères à Chézieux (Saint-Romain-le-Puy, Loire)*, opération 2000-252, (Inrap)



fragment de

lame

échelle 1

fragment de

lame

échelle 1

Photo 7-1:

micro silex

échelle 1

Photo 7-2:

micro silex

échelle 1

fragment de

lame

échelle 1

fragment de

lame

échelle 1



Photo 4: pointe de flèche foliacée Echelle 1

apportés par la rivière dans des temps anciens. Une seule prospection a permis le ramassage d'une trentaine de silex répartis sur toute la surface sans qu'une densité particulière n'ait été repérée. Parmi ces silex figurent de nombreux éclats mais aussi quelques pièces taillées :

- un nucléus en silex marron/verdâtre sur lequel on retrouve sur une face les traces d'enlèvements de petites lames (planche 1, photos 1-1 et 1-2);
- une pointe ou fragment de pointe de taille importante et de taille assez grossière, en silex marron/noir (planche 1, photos 2-1 et 2-2);
- un racloir en silex rosé (planche 1, photos 3-1 et 3-2);
- une pointe ou ébauche de pointe à pédoncule en silex rosé (planche 1, photos 4-1 et 4-2);
- un fragment de lame en silex brun/rouge (planche 1, photos 5-1 et 5-2) et brun/ beige (planche 1, photos 6-1 et 6-2);
- des micros silex (planche 1, photos 7-1 et 7-2).

Cet ensemble est assez disparate et semble recouvrir des périodes très différentes. Il faudra sans doute d'autres prospections afin d'élargir l'échantillonnage et le soutien d'un spécialiste de ce type de matériel pour avancer sur la datation de ce site.

L'hypothèse que l'on peut avancer à ce jour est celle d'un lieu de ramassage et de taille du silex ayant fait l'objet d'une exploitation sporadique à des périodes différentes.

La découverte de silex sur le site même de *Chézieu* (figure 5, note 3) n'est pas rare mais dans ce cas particulier, il est difficile de l'attribuer avec certitude à la protohistoire. Nous signalerons sur le site la découverte d'une hache polie (figure 4) avec des traces de remploi comme outil de polissage. Le lieu de la découverte est proche de celle de deux fragments de moule, confirmant la présence d'un atelier

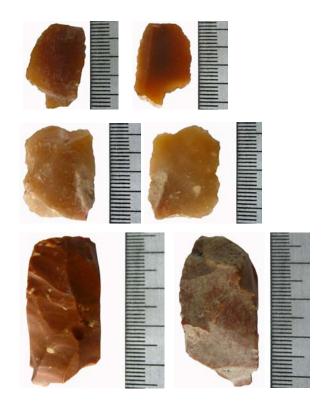


Photo 5 : ensemble de découverte provenant de *Terland* Echelle 1

de potier situé assez loin des fours déjà découverts lors des fouilles.

Vers la *Côte des Tourettes*, un éclat de silex marron clair et un fragment de lame en silex orangé ont été ramassés (figure 5, note 4).

Sur la rive droite de rivière de la Curraize, face au site de *Chézieu*, les prospections effectuées dans des conditions difficiles ont permis le ramassage de quelques indices archéologiques : deux fragments d'amphores dont un de rebord appartenant au type Dressel 1 ; trois éclats de silex dont deux fragments avec des vestiges de cortex et un fragment avec un bulbe (figure 5, note 5).

Aux *Baraques*, c'est le ramassage isolé d'une belle pointe foliacée qui a été effectué (photo 4 ; figure 5, note 6). Elle est taillée dans un silex couleur caramel. Dans la même parcelle, à l'autre extrémité, figurait un fragment, lui aussi isolé, de moulin à bras.

Au lieu-dit *l'Etang*, en bordure du ruisseau de Montclaret (figure 5, note 7), il a été ramassé un gros fragment de silex provenant de *Ruffieux* (commune de Précieux) et deux frag-

ments de céramique qui pourraient être protohistoriques : cuisson en mode B' pour un fragment de rebord simple à l'extrémité aplatie et d'un fragment de couvercle. Deux éclats ont été ramassés sur le reste de la parcelle. La présence de ces éléments dans une zone de débordement de rivière incite à la prudence.

A Terland (figure 5, note 8), le parcellaire est très fragmenté. Il est l'héritier des anciennes plantations de vignes aujourd'hui en grande partie disparues. Les prospections ont permis le ramassage d'éléments isolés (fragments de tuiles à rebords, éclat de silex (photo 5) et fragments d'amphores) dans une dizaine de parcelles sans qu'aucune densité d'indices ne soit détectée. Il faut peut-être supposer qu'il existe dans les terrains non cultivés un site assez important pour diffuser dans les terrains alentours.

La note 9 de la figure 5, correspond à la mention de F. Thiollier concernant le ramassage de silex sur le chemin de *Bazourges*, dans les bois de *la Bruyère*.

Au nord du château de *la Bruyère*, des silex ont été ramassés dans un contexte plutôt gallo-romain (figure 5, note 10). Dans une parcelle, c'est trois silex, 2 éclats et un fragment de lame, qui ont été ramassés tandis que deux autres éclats de silex marron proviennent d'une parcelle adjacente.

### Le matériel amphorique

Quelques éléments appartenant à des amphores de type Dressel 1 ont été retrouvés, parfois associés avec des silex. Ces ramassages ont été effectués aux alentours de *Chézieu* et sont sans doute le résultat d'épandage ancien ou plus récent

## Le matériel gallo-romain

Sur la figure 6, sont reportés les sites et indices de sites attribuables à la période galloromaine. On y retrouve les sites que nous avons déjà évoqués : les *Franches Cuillères* (note 1) ; *Chézieu* (note 2) ; le sommet du pic (note 3) ; les différentes mentions autour de *la Bruyère* (note 4, 5 et 6) ; les *Places* (note 7).

Nos prospections ont permis de découvrir d'autres indices de l'occupation gallo-romaine sur la commune. Des éléments ont été ramassés, sur la *Côte des Tourettes* (figure 6, note

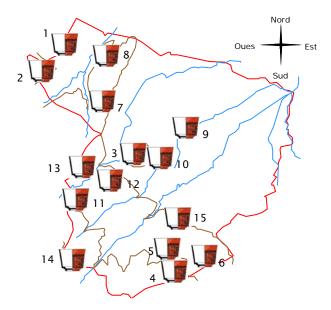


Figure 6 : les sites ou indices de sites gallo-romains sur la commune de Saint-Romain-le-Puy

8), à la limite d'une terre cultivée et des dépendances d'une ferme. L'ensemble est construit sur un vaste plateau qui plonge rapidement vers la rivière de Curraize. Le matériel a été ramassé sur une surface réduite et semble se poursuivre en direction des bâtiments agricoles. Il est en densité importante et composé de nombreux fragments de tuiles à rebords et de quelques tessons de céramique commune dont un rebord d'écuelle.

Le site de *la Source* avait été identifié lors des prospections effectuées en 1993. Ces parcelles ne se trouvent pas très loin de la source d'eau minérale Parot (figure 6, note 9). La mise en culture de nouvelles parcelles a permis d'étendre la surface de la zone riche en indices archéologiques :

des fragments de tuiles à rebords ;

Échelle 1



Photo 6 : fragment de sigillée à décor provenant de *la Source* 

- un fragment de moulin à bras ;
- des tessons de vase de stockage;
- des tessons de céramique commune (vase ovoïde, écuelle, tripode);
- des tessons de céramique peinte;
- un fragment de céramique commune oxydante avec un décor à la roulette (décor de casiers);



Photos 7 : les pesons du *Petit Terland* Échelle 50%

- un tesson de céramique métallescente ;
- des tessons de céramique sigillée non identifiée et un tesson de panse d'un vase à décor (sans doute un Dragendorff 37, photo 6). Le décor visible est composé d'un médaillon à doubles cercles dans lequel le décor n'est pas identifiable et d'une séparation formée d'une succession de perles.

Au pied du Pic de Saint-Romain (figure 6, note 10), il nous avait été signalé oralement en 1993, sans localisation exacte, la découverte d'une monnaie de la République romaine. Plus récemment, lors de travaux routiers à l'est du pic, nous avions ramassé quelques fragments de tuiles à rebords sans densité. Cette année, toujours dans la même zone quelques éléments supplémentaires ont été ramassés. La parcelle où les indices ont été trouvés se situe en bordure de la route nouvelle qui est ici en surélévation par rapport au reste du relief ; il est donc possible que d'autres éléments se trouvent sous la structure routière. Les indices, en petite quantité, se composent de :

- fragment de tuiles à rebords ;
- quelques tessons de céramique commune très érodés;
- un tesson de panse de céramique sigillée à décor très abîmé. Le décor est vraisemblablement floral, composé par des volutes. Il est possible d'après le décor et la forme qu'il s'agisse d'un fragment de coupe type Dragendorff 29.

L'ensemble composé des lieux-dits *Terland*, *Petit-Terland* et *l'Etang* est parsemé d'indices sans qu'aucune grosse densité n'ait pu être mise en évidence.

A *Terland*, ce sont quelques fragments de tuiles à rebords, disséminés dans un parcellaire morcelé (figure 6, note 11). A *l'Etang*, c'est une petite densité de tuiles à rebords regroupées près du ruisseau de Montclaret

(figure 6, note 12). Au *Petit Terland*, situé sur l'autre rive du ruisseau, les parcelles ont été mises en culture récemment (figure 6, note 13). Quelques indices ont été ramassés, très disséminés, à mi-pente :

- des fragments de tuiles à rebords ;
- des tessons à pâte d'amphore ;
- deux pesons en terre cuite (photos 7). Le premier est complet. Le trou pratiqué en son centre est borgne. Il n'y a que la moitié du second qui était de taille plus importante; le trou central est bien marqué et il était de grande taille.

La parcelle de *Montclaret* se trouve située à la pointe sud-ouest de la commune, en limite avec celle de Boisset-Saint-Priest (figure 6, note 14). Des indices archéologiques ont été ramassés en petite quantité, dans un angle de la parcelle, en bordure de route :

- des fragments de tuiles à rebords ;
- des tessons de vase de stockage ;
- de la céramique commune très érodée.

Les prospections effectuées au nord du château de *la Bruyère* viennent compléter les données de A. Robin, concernant la partie sud. Trois gisements ont été définis.

Sur celui baptisé *la Bruyère nord 1*, les indices archéologiques sont concentrés dans un angle de la parcelle ; la densité de tessons et la surface concernée sont moyennes. Il a été ramassé :

- des fragments de tuiles à rebords en quantité;
- des tessons de céramique commune à cuisson oxydante;
- des tessons de céramique sigillée :
  - plusieurs fragments, trop petits pour être identifiés;
  - un fragment de rebord de mortier en céramique sigillée, de type Drag. 45.

A *la Bruyère 2*, la zone est située au centre d'une immense parcelle. Les indices ramassés sont composés :

- de fragments de tuiles à rebords ;
- de rares tessons de céramique commune ;
- d'un fragment appartenant à un fond de céramique sigillée.

A *la Bruyère 3*, la zone se trouve dans la partie haute de la même parcelle, sur un replat. Elle est limitée en surface et il y a été ramassé :

- des fragments de tuiles à rebords ;
- de rare fragments de céramique commune ;
- un tesson de céramique sigillée à pâte très claire.

#### Synthèse

La présence d'une occupation ancienne sur le territoire de Saint-Romain-le-Puy est attestée par la présence d'un matériel lithique abondant mais surtout très dispersé. Hormis ce qui apparaît actuellement comme un lieu de ramassage et peut-être de taille, aucun élément n'a permis d'envisager la présence d'une zone d'habitat. Le matériel céramique du Néolithique ou de l'Age du Bronze est totalement absent des ramassages.

L'occupation datant de la fin de la protohistoire, la période gauloise, est bien présente dans l'habitat groupé de plaine que constitue le site de *Chézieu*. En dehors de ce site, nous en trouvons quelques traces, surtout grâce à des ramassages de tessons d'amphores de type Dressel 1, dont l'origine n'est pas vraiment cernée : épandage ancien ou moderne, petit établissement ? Il n'a pas été retrouvé d'autres lieux pouvant abriter un habitat mais la prospection a laissé des zones vierges de toutes investigations.

Pour la période gallo-romaine, le site de Chézieu constitue toujours le centre de vie avec une activité artisanale et vraisemblablement économique. Le lien de cette agglomération secondaire avec la cité thermale d'Aquae Segetae reste du domaine de l'hypothèse mais semble découler d'une logique. D'après les données des prospections sur la commune et sur les communes voisines, quelques établissements de plus ou moins grande importance ont vu le jour à St-Romain-le-Puy, à Précieux ou à Lézigneux. Simples fermes ou villas au développement plus important, seules des investigations plus poussées pourraient le définir. On retrouve aussi tout un ensemble de gisements modestes que l'on pourrait attribuer soit à des bâtiments à vocation agricole,

soit à de très modestes structures d'habitat.

Globalement, les indices recueillis sont assez mal répartis sur le territoire de la commune (figures 5 et 6), la partie nord-est étant vierge de tout ramassage. C'est aussi la zone la moins prospectée par manque de culture et celle où se rejoignent cinq des six cours d'eau traversant la commune. Les données recueillies sur les communes de Précieux et de Suryle-Comtal étaient tout aussi limitées dans ce périmètre.

Pour la partie médiévale, aucun travail n'a été effectué sur l'occupation du pic, ni sur les trois églises (Saint-Romain, Saint-Pierre et Saint-Martin) qui s'étageaient du sommet à la base. L'église prieurale bénéficie d'une étude très complète.

Nous signalerons simplement un remploi (photos 8 et 9) près du lieu-dit *la Tourette*. Il est intégré dans une ferme bâtie en pisé pour l'élévation et en pierres taillées pour les encadrements :

- une première accolade, à grande pointe, se termine par une croix gravée avec de part et d'autre les initiales A et C. Les branches sont planes. Sous l'accolade la pierre est taillée en biseau;
- une seconde accolade est formée d'une pointe de taille moyenne, gravée sous la précédente se refermant pour former un triangle;
- gravés sur la partie biseautée figurent des signes de protection : une croix et ce qui pourrait être une clé.

Le propriétaire des lieux nous indiquait que localement le lieu-dit était appelé *Château Gaillard*. Cette élément appartenait peut-être à une ancienne construction type maison forte?





Photo 8 : détail des signes de protection

Photo 9 : linteau à accolade en remploi